



Une aventure risquée

Le commerce non réglementé des animaux
exotiques de compagnie au Canada



PROTECTION MONDIALE
DES ANIMAUX



Préface

Les Canadiens adorent les animaux et partagent leur foyer avec une variété d'entre eux. On estime que 1,4 million d'animaux sauvages, impossibles à domestiquer, nous servent d'animaux de compagnie¹. Ces animaux qu'on qualifie souvent d'« exotiques » sont en fait des animaux sauvages non domestiqués. Contrairement aux animaux domestiques, qui ont évolué à nos côtés au fil des millénaires, les animaux sauvages conservent leurs besoins sociaux, physiques et comportementaux, et souffrent énormément de la captivité.

Le désir de posséder un compagnon non traditionnel comporte des risques pour le Canada. Certains de ces animaux sont extrêmement dangereux, peuvent propager des maladies et faire des ravages dans l'environnement s'ils sont abandonnés ou qu'ils s'échappent. La popularité de l'industrie des animaux exotiques alimente également le commerce international des espèces sauvages, menaçant l'existence même de plusieurs d'entre elles. De 2007 à 2017, plus de 23 millions d'animaux ont été importés au Canada pour des raisons commerciales et personnelles².

Comme on estime que 25% du commerce mondial d'animaux exotiques est illégal, la demande en animaux sauvages au Canada cause non seulement du tort à l'échelle nationale, mais contribue aussi au trafic et à la corruption dans les pays d'origine³.

Si l'on garde des animaux de compagnie depuis des siècles, la récente commercialisation des animaux sauvages se traduit par une souffrance aussi énorme qu'inutile. Le Canada est complice.

La possession d'animaux exotiques est un phénomène très répandu, et les lois canadiennes sont insuffisantes pour en traiter les risques potentiels. Protection mondiale des animaux a analysé les lois sur les animaux exotiques au pays et conclu que plusieurs provinces n'en règlementent pas adéquatement la possession. Si certaines administrations sont en voie d'améliorer leurs lois, le présent rapport souligne l'important risque que pose la faiblesse de la réglementation et l'incohérence des lois au Canada.



Qu'est-ce qu'un animal exotique de compagnie?

Un animal non indigène qu'on garde à la maison. Ce rapport porte sur les animaux sauvages gardés à la maison, comme le python royal, le boa constricteur, l'alligator, l'iguane, les tortues de mer et terrestres, le perroquet, le cacatoès, le planeur à sucre, le singe et le serval.

Photo couverture : Serval destiné au commerce d'animaux exotiques.
© Protection mondiale des animaux

Photo de gauche : Un perroquet jaco en liberté. © Robert Hainer / Adobe Stock



Table des matières

Préface	3
Animaux exotiques au Canada	6
Le problème	8
Les animaux sauvages souffrent en captivité	9
Impact des animaux non désirés sur les refuges canadiens	10
Imprévisibles et dangereux	12
Canadiens exposés aux risques de zoonoses	14
Écosystèmes pris d'assaut	16
Menace pour la survie des espèces sauvages	17
Lois sur les animaux exotiques au Canada	18
La voie à suivre – l'approche par liste positive	21
Résumé et recommandations	22
Références (en anglais)	23

Animaux exotiques au Canada

Il n'y a jamais vraiment eu de données sur les animaux exotiques de compagnie au Canada. Pour combler cette lacune, Protection mondiale des animaux a commandé une étude afin de comprendre l'ampleur du problème au niveau national⁴. Nos données brossent un tableau sombre : des millions d'animaux sauvages vivent actuellement en captivité au Canada. Plus de la moitié des Canadiens possèdent un animal de compagnie⁵. 1,4 million d'entre eux sont des animaux exotiques⁶. Dans des foyers canadiens, les plus populaires sont les oiseaux, qu'on évalue à environ 478 648, suivis d'environ 462 893 reptiles et de 342 250 mammifères sauvages⁷.

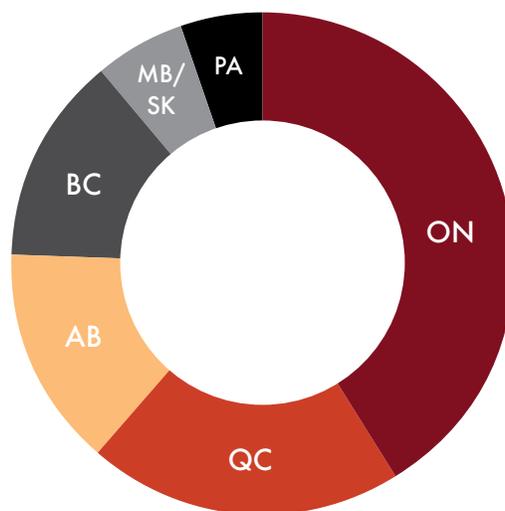
Les espèces sauvages qu'on garde comme animaux de compagnie varient énormément. Dingos, fennecs, léopards d'Asie, savannahs, scorpions, serpents rois, pythons birmans, alligators, servals, crapauds buffles africains, crocodiles, lynx, léopards, chauves-souris, tigres, cougars, singes, toucans : on les compte tous par milliers.

Au Canada, le nombre de ces animaux varie par province et par territoire. Par exemple, l'Alberta abrite 73% des serpents rois, alors que 86% des uropyges (scorpion vinaigrier) vivent au Québec. S'il y a des plaques tournantes pour certaines espèces dans des régions précises, l'écart entre espèces à travers le pays peut aussi s'expliquer par l'incohérence des lois provinciales et territoriales sur la possession d'animaux exotiques. Par exemple, 70 % des servals de compagnie vivent en C.-B. et 15% en Ontario, deux provinces où ces animaux sont autorisés. En comparaison, il n'y a aucun serval de compagnie au Québec ou en Alberta, où ils sont interdits⁸.

Il y a environ
1.4M
million d'animaux
exotiques de
compagnie au Canada

Répartition du nombre d'animaux exotiques au Canada

- Ontario (ON) 588 652
- Québec (QC) 286 693
- Alberta (AB) 202 841
- Colombie-Britannique (BC) 191 490
- Manitoba/Saskatchewan (MB/SK) 82 102
- Provinces atlantiques (PA) 73 534



Exemples d'animaux exotiques au Canada

Données projetées par extrapolation des données d'un sondage auprès de 21 382 Canadiens.



Serpents :

Serpent des blés : 56 206
Serpent-roi : 33 857
Python royal : 28 364
Python birman : 27 120
Boa constricteur : 14 139



Lézards :

Gecko léopard : 53 900
Agame barbu : 40 653
Iguane : 19 946
Caméléon : 16 269
Gecko diurne : 14 693



Tortues marines et terrestres :

Tortue à tempes rouges : 50 550
Tortue-boîte ornée (*terrapene ornata*) : 27 820
Tortue peinte : 22 169
Tortue grecque : 13 600
Tortue d'Hermann : 9 329



Alligators et crocodiles :

Alligator : 5 297
Crocodile : 4 442



Oiseaux :

Inséparable : 79 372
Calopsitte élégante (*cockatiel*) : 51 836
Cacatoès : 35 706
Conure : 31 648
Perroquet jaco : 25 091
Toui : 22 783
Perroquet Amazone : 17 767
Faucon : 13,994
Ara : 13 387

342 250

mammifères vivent en foyer canadien



Félins sauvages :

Bengal : 58 770
Caracal : 44 071
Chat léopard d'Asie : 18 341
Chat Savannah : 13 069
Serval : 5 150
Léopard : 3 517
Tigre : 2 383
Lion : 1 259



Chiens sauvages :

Chien viverrin : 24 390
Renard roux : 21 714
Dingo : 19 556
Fennec : 19 395



Autres mammifères sauvages :

Planeur à sucre : 3 454
Singes : 1 365



Amphibiens :

Crapaud : 33 298
Grenouille léopard : 29 322
Salamandre : 11 319



Arachnides :

Tarentule : 35 231
Scorpion : 9 199
Scorpion vinaigrier : 6 507

462 893

reptiles vivent en foyer canadien

478 648

oiseaux vivent en foyer canadien



Le problème

De par leur nombre, les animaux exotiques posent de nombreux risques au Canada, pour eux-mêmes comme pour les humains, les collectivités, les milieux indigènes et l'économie. Ce qui fut jadis un marché spécialisé est devenu une industrie multimilliardaire avec une longueur d'avance sur les lois et règlements⁹. Qu'il s'agisse de l'animal qui s'automutile par stress chronique ou du Canadien victime d'une maladie transmise par un animal sauvage, les problèmes associés à ces animaux de compagnie sont vastes et inquiétants.

Photo ci-dessus : Fennec : © iStock / tzooka

Cas d'études



Conure à joues vertes gravement négligée, un des nombreux perroquets saisis dans la maison d'un vieil homme en Alberta.

Elle souffrait de malnutrition grave et avait le bec démesuré, le plumage en mauvais état : elle avait la maladie du bec et des plumes (Pbfd), une maladie mortelle incurable et extrêmement contagieuse. Hélas, il a fallu l'euthanasier peu après son sauvetage.

Image et étude de cas par Meika's Bird House, novembre 2018.

Les animaux sauvages souffrent en captivité

Les propriétaires d'animaux exotiques ne comprennent pas toujours la souffrance de leur animal : la captivité limite leur comportement naturel et entrave leur bien-être mental et physique. Ils souffrent souvent de stress chronique et d'une mauvaise santé physique, car leur environnement ne peut leur fournir ce dont ils ont besoin pour s'épanouir en santé.

En menant des enquêtes sur les animaux sauvages de compagnie, Protection mondiale des animaux a découvert plusieurs lacunes liées à la possession d'animaux en captivité :

- **Besoins de base non comblés** : De nombreux serpents, lézards et tortues de compagnie meurent dans l'année qui suit leur acquisition¹⁰.
- **Cruauté des élevages en captivité** : La reproduction sélective pour obtenir certains motifs ou couleurs d'écailles peut entraîner des troubles, neurologiques ou autres¹¹.
- **Diète insuffisante** : L'iguane vert mal nourri en captivité peut développer une faiblesse des os¹².
- **Contacts humains malsains** : Les blessures et le stress subis pendant la capture, le transport et le surpeuplement entraînent souvent la maladie et la mort des animaux¹³.
- **Confinement à l'étroit** : L'abri trop étroit ou surpeuplé entrave le comportement naturel. Par exemple, le jaco en liberté vole plusieurs kilomètres par jour, ce qui est impossible en captivité¹⁴.

Les animaux exotiques ne font pas de bons compagnons, et peu de propriétaires peuvent leur fournir les soins qui répondent à leurs besoins élémentaires. Selon une étude de Protection mondiale des animaux, 43% des propriétaires ont acheté leur animal sur un coup de tête¹⁵. Près de la moitié ne font aucune recherche ou ne passent que quelques heures à chercher l'animal à acheter ou les soins à lui donner¹⁶. La facilité à acheter un animal exotique en animalerie ou en ligne contribue probablement à cette impulsivité. Et on fait un tort immense à des animaux qui peuvent vivre des décennies et avoir des besoins très précis pour survivre en captivité.



Cette tortue de compagnie est arrivée à la SPCA de Montréal en 2014, après des années de négligence. Au moment de son arrivée, elle était extrêmement faible et avait la carapace recouverte d'ulcères. Un des ulcères était très profond et il laissait voir un de ses poumons. Elle était si malade et souffrante qu'il a fallu l'euthanasier.

Image et étude de cas de SPCA Montréal.



Ce caïman fut saisi par les autorités au moment où son propriétaire tentait de le vendre sur Kijiji, en C.-B. On a transporté le caïman à l'hôpital vétérinaire de Dewdney, où il a refusé de manger pendant deux semaines. Les vétérinaires ont fini par lui faire passer une radiographie, pour découvrir un crochet de douche logé dans ses intestins. Le propriétaire a refusé d'autoriser l'opération, et l'animal est mort deux jours plus tard. Il était probablement si mal soigné qu'il a succombé à force de manger tout ce qu'il trouvait.

Image et étude de cas Hôpital vétérinaire Dewdney, C.-B.



Ce varan du Nil fut rapporté en piètre état par son propriétaire en C.-B. Il souffrait d'une maladie métabolique osseuse grave, due à une mauvaise alimentation et des soins inadéquats. Il fut transporté à l'hôpital vétérinaire Dewdney, où les vétérinaires ont passé huit semaines à tenter de le sauver. Mais l'animal était en si mauvais état et souffrait tant qu'il a fallu l'euthanasier.

Image et étude de cas Hôpital vétérinaire Dewdney, C.-B.

Impact des animaux non désirés sur les refuges canadiens

La quantité d'animaux exotiques au Canada entraîne des problèmes croissants d'abandon, de fuite et de négligence. Ils deviennent un fardeau insoutenable pour les refuges d'animaux et les groupes de sauvetage, qui doivent traiter le problème avec des ressources insuffisantes et des capacités limitées.

En 2019, Protection mondiale des animaux et Humane Canada ont fait enquête auprès des refuges partout au Canada pour comprendre l'impact des animaux exotiques¹⁷. Les statistiques démontrent clairement que les refuges sont submergés et incapables de répondre à la demande. L'an dernier, par exemple, le centre d'appels de la SPCA de Colombie-Britannique a reçu environ 700 appels liés aux animaux exotiques.

Les refuges ont reçu plusieurs variétés d'animaux sauvages, dont des mammifères, des reptiles, des invertébrés, et des oiseaux. Voici les principales espèces qu'ont reçu les refuges au cours de la dernière année : planeur à sucre, dègue, serval, python royal, dragon barbu, tortue (comme celle à tempes rouges), gecko, anolis, serpent des blés, rainette, iguane vert, conure à joues vertes, ara, jaco, inséparables et cacatoès.

Si plusieurs propriétaires sont bien intentionnés, ils ignorent à quel point il est difficile de garder un animal exotique à la maison; ces animaux coûtent cher d'entretien et requièrent des soins particuliers. D'autres propriétaires sont moins bienveillants : les refuges rapportent que plusieurs d'entre eux abandonnent leur animal parce qu'ils ne veulent plus s'en occuper. Ainsi, ces animaux sont souvent rapportés par les propriétaires, saisis pour négligence ou trouvés par des passants.

Les refuges font leur possible pour les réhabiliter, mais pour leur trouver une demeure adéquate, il leur faut beaucoup plus de temps que pour un chat ou un chien domestique. Ainsi nombre de ces animaux (18%) finissent euthanasiés par manque d'autres options.

Les refuges sont une ressource précieuse pour la communauté, mais sont incapables de traiter le nombre croissant d'animaux exotiques non désirés. En attendant de meilleures lois du côté des provinces, ils continueront de porter le fardeau de l'industrie des 'compagnons' non traditionnels.

Photo: Deux inséparables en cage. © iStock / Arif Wihananto



Principales façons que les animaux exotiques arrivent à un refuge

- 36 % sont rapportés par leur propriétaire (45% pour les oiseaux exotiques)
- 29 % sont des animaux errants
- 15 % sont des animaux saisis (pour des raisons liées à leur bien-être).



Dans la dernière année,
le centre de la SPCA
en C.-B. a reçu environ

700 appels
liés aux animaux exotiques.



Plusieurs finissent
euthanasiés par manque
d'autres options.



Imprévisibles et dangereux

Les animaux sauvages peuvent présenter un danger pour leurs propriétaires et la communauté. Si certains paraissent inoffensifs, ils obéissent tôt ou tard à leur instinct sauvage et se comportent de façon imprévisible, surtout pendant leur développement. Les blessures par mutilation, morsures, égratignures et étranglements ne sont pas rares et peuvent entraîner la mort.

La faiblesse des lois sur les animaux exotiques au Canada a donné lieu à certains incidents tragiques au fil des ans. Si quelques provinces y ont réagi en améliorant leurs lois, plusieurs ont toujours des lois trop laxistes, ce qui expose leurs résidents à des risques.

Escapes and incidents arising from exotic pet ownership in Canada

2003 ◀
Le jaguar d'un particulier s'est échappé de sa cage près de Niagara Falls et a passé six heures en cavale avant de mourir d'une crise cardiaque au moment de sa capture.

2007 ◀
A Une femme a été mutilée à mort alors qu'elle flattait un tigre de l'extérieur de la cage, en C.-B. L'accident s'est déroulé sous les yeux de ses deux enfants.

2010 ◀
En répondant à une plainte sur le bruit dans un appartement de l'est de Toronto, la police a trouvé 5 serpents, dont une vipère venimeuse du Gabon.

◀ Un Ontarien a été mortellement blessé par son tigre de 295 kg, à Southwold Township, après être entré dans la cage pour le nourrir.

2015 ◀
Un guépard échappé de la maison de ses maîtres, en C.-B., a été aperçu sur l'autoroute près de Creston.

2018 ◀
Un résident de Niagara Falls a aperçu un serpent corail (mortel) à l'arrière de son camion. Le cobra, natif d'Afrique du Sud, est probablement un animal de compagnie en fuite.

▶ **2004**

Un tigre de Sibérie tenu au bout d'une chaîne en dehors de sa cage a mutilé un jeune de dix ans, à Southwold, en Ontario.

▶ **2008**

À Utterson, un jaguar noir s'est échappé de son enclos en mailles métalliques et a mutilé un chien sur la propriété. La Police provinciale de l'Ontario dépêchée sur place a dû abattre le jaguar et le chien affreusement blessé.

▶ **2013**

Deux jeunes garçons du Nouveau-Brunswick sont morts asphyxiés pendant leur sommeil par un serpent de 45 kg qui s'était échappé de son enclos dans l'appartement voisin.

▶ **2017**

Une jeune de 11 ans a vu près de sa piscine ce qui ressemblait à un alligator en fuite, à Hamilton, en Ontario.

▶ **2019**

Un garçon a signalé la disparition de son python de quatre pieds à Toronto. On a trouvé un python un mois plus tard dans une grille d'égout de la ville, pour finalement découvrir que ce n'était pas celui du garçon.



Cette liste n'est pas exhaustive, car les incidents avec des animaux exotiques ne sont pas toujours enregistrés au Canada. En comparaison, d'après les données compilées par Born Free USA, près de 2000 incidents avec des animaux exotiques ont été enregistrés depuis 1990 aux États-Unis¹⁸.

Photo de gauche : Couleuvre faux-coraïl.
© iStock / reptiles4all

Sans réglementation adéquate, ces incidents continueront de se produire. Il est donc essentiel d'avoir des lois plus sévères pour éviter d'autres accidents plutôt que d'y réagir une fois qu'il est trop tard.

Canadiens exposés aux risques de zoonoses

Les zoonoses (maladies transmises à l'homme par l'animal) posent un grand risque pour la santé humaine. Elles causent chez l'humain près d'un milliard de cas de maladies et des millions de décès par année¹⁹. Mondialement, on estime que les zoonoses émergentes ont entraîné des pertes économiques se chiffrant par centaines de milliards de dollars au cours des 20 dernières années²⁰.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la plupart des spécialistes en maladies infectieuses affirment que les prochaines pandémies humaines seront probablement d'origine animale, avec la faune sauvage pour principale source²¹. Les animaux exotiques de compagnie n'y font pas exception. Les Canadiens exposés à des animaux sauvages, que ce soit dans les conditions insalubres des foires d'animaux ou parce qu'ils ramènent un animal exotique à la maison, courent un sérieux risque de contracter une zoonose.

Ce risque augmente chez les personnes vulnérables, comme les enfants, les aînés et les personnes immunodéprimées. Par exemple, en Angleterre, 27% des cas de salmonellose chez les enfants de moins de cinq ans sont associés à l'exposition aux reptiles²². C'est pourquoi les directives du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario stipulent que les enfants de moins de cinq ans ne devraient pas être en contact avec certaines espèces exotiques en raison des agents pathogènes qu'ils véhiculent²³.

En 2014, le Canada a connu une éclosion de salmonellose liée aux reptiles. 22 cas de maladie ont alors été signalés en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Trois d'entre eux ont été hospitalisés²⁴. Toutefois, les données sur ces épidémies font défaut. Au Canada, on ne remonte généralement pas aux sources des maladies, il est donc très difficile de comprendre la portée et l'ampleur des maladies d'origine animale.

Depuis 1991, on a signalé 167 454 cas de salmonellose au Canada. En appliquant l'incidence américaine de salmonelle liée aux reptiles, on peut estimer que plus de 11 722 cas canadiens sont imputables au contact avec des reptiles pendant cette période^{25 26}. Cela sous-estime certainement le problème, car la salmonellose liée aux reptiles aux États-Unis est responsable d'environ 74 000 cas chaque année²⁷.

Plus il y a d'animaux exotiques de compagnie, plus les personnes et les communautés sont exposées aux zoonoses.

En appliquant l'incidence américaine de salmonelle liée aux reptiles, on peut estimer que plus de 11 722 cas canadiens sont imputables au contact avec des reptiles pendant cette période.

Photo de droite : Agame barbu, un animal de compagnie commun au Canada.

© iStock / huettenhoelscher





Écosystèmes pris d'assaut

De nombreux animaux exotiques abandonnés ou en fuite aboutissent dans l'environnement canadien. Si la plupart meurent car ils n'ont pas les réflexes nécessaires pour survivre à l'état sauvage, certains peuvent s'adapter, s'établir et devenir des espèces envahissantes. Lorsque c'est le cas, les répercussions économiques et environnementales sur la flore et la faune indigènes du Canada peuvent être graves.

Les espèces envahissantes peuvent altérer les écosystèmes et réduire la diversité génétique d'une région²⁸. Il faut parfois d'importantes ressources pour surveiller cette menace et éliminer ces espèces pour protéger et restaurer les milieux naturels. Si l'on n'a pas documenté les coûts précis au Canada, on estime qu'aux États-Unis, les dommages associés aux espèces envahissantes s'élèvent à plus de 120 milliards de dollars par année²⁹.

Le cas de la Colombie-Britannique illustre bien l'impact des

espèces envahissantes. Elle abrite maintenant plusieurs espèces d'animaux de compagnie envahissantes, dont la tortue à tempes rouges, le ouaouaron d'Amérique et l'élodée du Brésil³⁰. L'augmentation de la demande en tortues à tempes rouges est un phénomène mondial, probablement lié aux *Teenage Ninja Mutant Turtles* dans les années 1990³¹. Or, ces tortues peuvent mesurer 33 cm et vivre plus de 25 ans en captivité, un phénomène pouvant avoir contribué à leur rejet dans l'environnement local³². Quand une nouvelle espèce est introduite dans un écosystème, elle peut vite envahir une zone et menacer les espèces indigènes ou y introduire des maladies. En C.-B., les agents de conservation de la faune ont rapporté que ces tortues sont responsables de la disparition de tortues indigènes dans certains parcs de la province³³.

Comme on estime qu'il y a 50 550 tortues à tempes rouges dans les foyers canadiens, elles pourraient s'avérer une menace continue pour nos écosystèmes³⁴.

Menace pour la survie des espèces sauvages

La demande en animaux exotiques est un important moteur du commerce d'espèces sauvages. De 2007 à 2017, plus de 23 millions d'animaux inscrits aux annexes de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) ont été importés au Canada à des fins commerciales ou personnelles³⁵, dont plus de 5 millions sont d'origine sauvage.

Or, des études démontrent que ce commerce, avec le braconnage et le pillage à grande échelle d'espèces indigènes, et combiné à d'autres menaces comme la perte d'habitats, menace sérieusement la survie de nombreuses espèces. Chaque année, 21% des perroquets jacos, une espèce en voie d'extinction, sont capturés et vendus comme animaux de compagnie³⁶. On a recensé plus de 55 000 tortues étoilées sauvages en une seule année, dans une seule des nombreuses plaques tournantes en Inde³⁷.

Les méthodes utilisées pour les capturer dans la nature et les transporter à destination finale sont cruelles en soi. Pour les jacos, le stress de la capture peut être fatal. S'il est difficile d'obtenir des données exactes, leur taux de mortalité post-capture et pré-exportation est estimé entre 30 et 60%, voire entre 70% et 90% dans certains cas³⁸. Les douaniers canadiens ont vu passer d'autres méthodes cruelles de transport d'animaux sauvages, comme des pinsons introduits dans des bigoudis et des serpents cachés dans des chaussettes³⁹.

La survie de nombreuses espèces est également menacée par le braconnage. On estime que 25 % du commerce mondial d'animaux exotiques est illégal et que les animaux vendus comme étant issus de la captivité, dont des espèces communes, pourraient être d'origine sauvage⁴⁰.

Qu'il soit légal ou illégal, ce commerce a un impact dévastateur, mentalement et physiquement, sur les animaux qu'il contraint à la captivité.

Photo de gauche : Tortue à tempes rouge.
© Shutterstock

Photo de droite : Bigoudis servant à introduire des pinsons au Canada.
© Protection mondiale des animaux

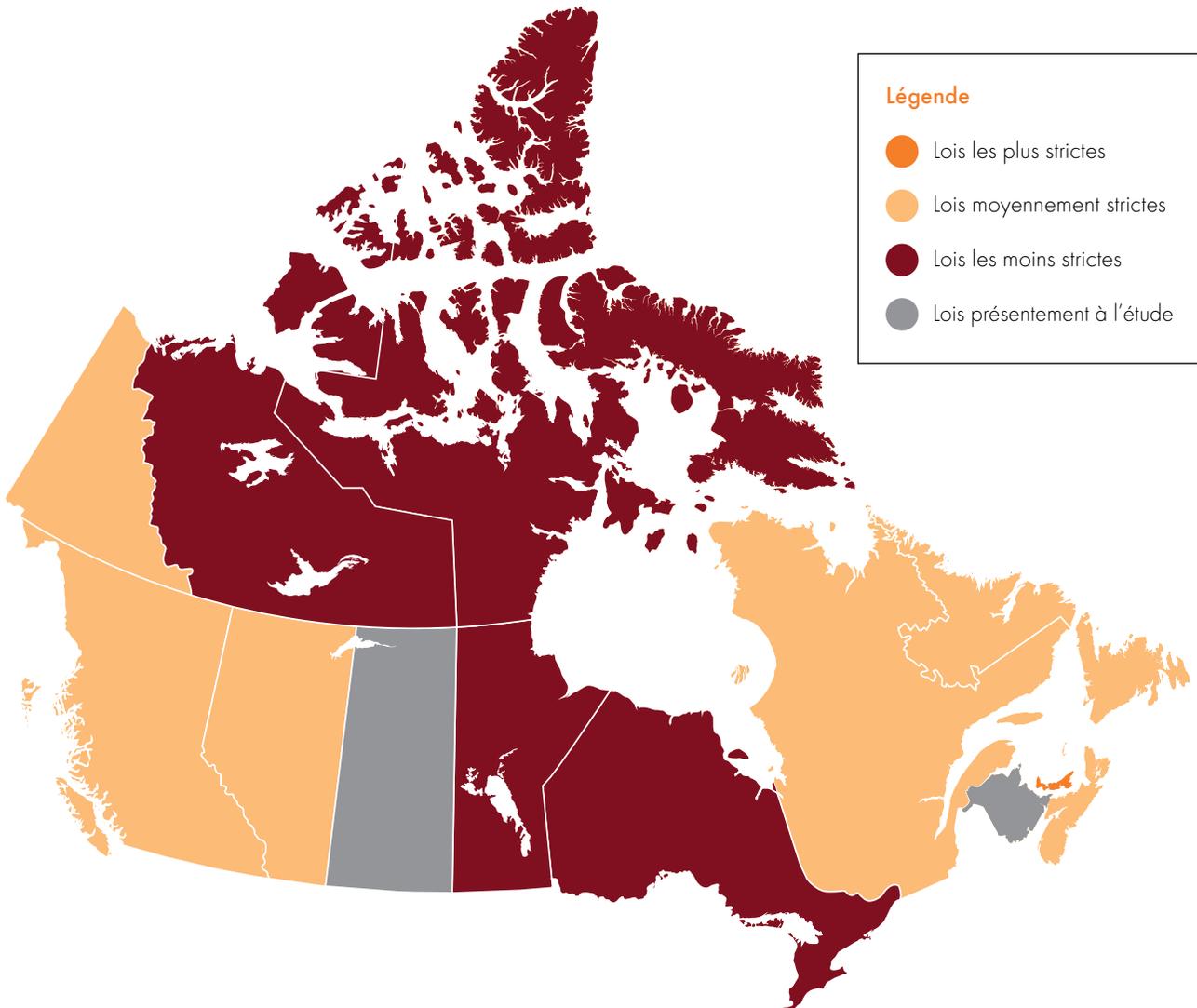
Lois sur les animaux exotiques au Canada

Plusieurs provinces n'encadrent pas adéquatement le phénomène

Au Canada, il y a toute une mosaïque de lois fédérales, provinciales et municipales, ce qui fait qu'on peut posséder légalement une grande variété d'animaux sauvages. Au niveau fédéral, s'il faut un permis pour les espèces animales menacées par le commerce et inscrites aux annexes de la CITES, on n'y aborde pas la possession d'espèces exotiques.

En analysant les lois sur les animaux exotiques, Protection mondiale des animaux a découvert que de nombreuses provinces ne limitent pas suffisamment les animaux qu'on peut

posséder à la maison. En Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest la question n'est pas du tout règlementée au niveau provincial ou territorial. Dans d'autres provinces, les lois sont plus sévères, et ont souvent été rédigées après des incidents tragiques, comme au Nouveau-Brunswick, après la mort des deux garçons asphyxiés par un python et, en Colombie-Britannique, après qu'une femme fut mortellement mutilée par un tigre. Ce sont des incidents tragiques, et le Canada devrait se doter d'une approche juridique cohérente et fondée sur la preuve pour éviter d'autres incidents similaires.



Classement des lois sur les animaux exotiques au Canada⁴¹

Province / Territoires	Survol des lois
Alberta	L'Alberta interdit la possession de plus de 500 espèces contrôlées. Si cette liste est assez complète, l'Alberta admet beaucoup plus d'animaux qu'elle n'en interdit. De plus, la liste porte avant tout sur les animaux qui menacent la sécurité publique et l'environnement. Ainsi, la province autorise légalement la possession de nombreux animaux sauvages qui souffrent en captivité, comme le dingo et le python royal.
Colombie-Britannique	Après qu'un tigre en cage ait tué une femme, en 2007, la province a adopté de nouvelles règles interdisant les animaux dangereux. L'interdiction porte sur 1256 espèces exotiques contrôlées. Si cette liste est assez complète, elle admet beaucoup plus d'animaux qu'elle n'en interdit. De plus, la liste porte avant tout sur les animaux qui menacent la sécurité publique et ne tient pas compte du fait que l'animal sauvage n'est pas adapté à l'humain ni à la captivité.
Manitoba	Le Manitoba n'encadre pas suffisamment la possession d'animaux sauvages. Il n'interdit que certains animaux de compagnie, comme le chien viverrin, le sanglier et le chevreuil non indigène. Ainsi, aucune loi provinciale n'interdit la possession d'une grande variété d'autres animaux comme les chimpanzés et les crocodiles.
Nouveau Brunswick	Depuis qu'un python a étranglé deux garçons, la province a commencé à réviser ses lois sur les animaux exotiques, en 2015. La révision porte sur le grand nombre d'animaux qu'on peut présentement garder à la maison. Le Nouveau-Brunswick suit l'approche des meilleures pratiques de gestion dans la possession d'animaux sauvages, avec une liste de 182 animaux permis, dont plusieurs sont difficiles à garder sans cruauté et menacent l'environnement local.
Terre-Neuve-et-Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador suit l'approche des meilleures pratiques de gestion dans la possession d'animaux sauvages, avec une liste d'animaux admis. Toutefois, la liste de près de 600 animaux est avant tout axée sur la nécessité de restreindre les espèces envahissantes plutôt que sur le bien-être de l'animal ou la sécurité publique.
Territoires du Nord-Ouest	Les lois des Territoires du Nord-Ouest n'encadrent pas expressément la possession d'animaux exotiques. S'il est interdit de garder certains animaux, p. ex. : chauves-souris, chèvres, moutons et lamas; aucune directive ne précise quels animaux sauvages sont interdits ou autorisés. En conséquence, on peut légalement garder chez soi un animal comme le tigre, le cobra et l'alligator.
Nouvelle-Écosse	La Nouvelle-Écosse possède une liste d'animaux interdits et permis à la maison. Or, plusieurs des animaux permis sont sauvages et peuvent souffrir de la captivité, en plus de poser un risque pour l'environnement.
Nunavut	Les lois du Nunavut n'encadrent pas expressément la possession d'animaux exotiques. Si certaines lois restreignent l'importation d'animaux sauvages, des exceptions permettent d'importer tous les reptiles et oiseaux de compagnie sur le territoire. C'est dire qu'aucune loi n'empêche la possession de dangereux reptiles de compagnie comme le boa constricteur ou le crocodile.
Ontario	Si les lois d'Ontario restreignent la possession d'animaux indigènes, elles n'encadrent pas la possession d'animaux exotiques. La province délègue plutôt la responsabilité aux municipalités. Ainsi, aucune loi provinciale n'empêche une personne de garder un animal sauvage, comme un tigre, un serpent venimeux ou un crocodile.
Île-du-Prince-Édouard	L'Île-du-Prince-Édouard s'est dotée des lois les plus strictes sur la possession d'animaux exotiques. Aucun animal sauvage (exotique ou non) ne peut être gardé à la maison sans permis. De plus, elle s'est dotée d'une liste d'animaux interdits, pour lesquels elle n'accorde aucun permis. L'Île-du-Prince-Édouard est l'une des rares provinces à tenir compte du bien-être des animaux exotiques dans l'élaboration de ses lois.
Québec	Le Québec vient de réviser sa réglementation sur l'élevage en captivité et a dressé la liste des espèces ne pouvant être gardées en captivité. Si la liste est relativement exhaustive, la province permet beaucoup plus d'animaux qu'elle n'en interdit et autorise toujours la possession d'une grande variété d'animaux sauvages de compagnie, malgré les preuves à l'effet qu'ils souffrent en captivité.
Saskatchewan	La Saskatchewan suit l'approche des meilleures pratiques pour la possession d'animaux sauvages et dresse la liste d'animaux permis à la maison. Or, la liste d'animaux autorisés est vaste et comprend tous les serpents sauf ceux qui sont venimeux ou constricteurs, et plusieurs oiseaux et amphibiens. La Saskatchewan révisé présentement ses lois après un sondage public sur la question mené en 2017.
Yukon	Les lois du Yukon interdisent la possession sans permis de tout animal sauvage (et exotique). Or, plusieurs des animaux 'domestiques' admis à la maison sont en fait des animaux sauvages, comme le planeur à sucre et certains oiseaux et reptiles.



La voie à suivre – l’approche par liste positive

Autrefois, le danger associé aux animaux sauvages était géré à partir d’une liste d’animaux interdits. Aujourd’hui, on accepte qu’il faille restreindre davantage d’animaux pour des raisons de bien-être animal, et de santé humaine et environnementale. Comme il existe une multitude d’espèces sauvages vivantes, il est extrêmement onéreux et complexe de faire inscrire toutes les espèces interdites, puis de faire respecter la loi.

Pour les gouvernements, il existe une façon plus efficace et rentable d’encadrer la possession d’animaux sauvages : l’approche par liste positive comme meilleure pratique. Ainsi, on dresse la liste des animaux autorisés à la maison, et la juridiction est fondée sur l’évaluation scientifique du risque.

Pour un gouvernement, il est plus simple de dresser la liste des animaux autorisés. Il s’agit d’un cadre de prévention qui garantit

que les espèces inscrites à la liste autorisée ne posent pas de risque pour le public, l’environnement ou leur propre bien-être. C’est pourquoi plusieurs pays d’Europe et certaines provinces canadiennes ont adopté l’approche par liste positive⁴².

Cette approche est la meilleure pour régler la possession d’animaux exotiques, mais n’a que l’efficacité des critères qui la sous-tendent. Pour se doter de directives claires sur les animaux à inclure ou exclure d’une liste positive, les gouvernements doivent tenir compte de critères qui prévoient tous les risques associés à la possession de ces animaux. Nous recommandons d’appliquer les critères suivants à une meilleure pratique : ils s’inspirent de ceux qui ont servi à la liste positive utilisée en Belgique et aux Pays-Bas.

Photo de gauche : Un caracal dans la nature.
© iStock / alessandrocatta

Critères d’inclusion sur une liste positive



Bien-être de l’animal : L’animal doit être assez facile à garder, même pour un novice, et pouvoir être hébergé et soigné d’une manière qui réponde à ses besoins de base. L’animal doit pouvoir exprimer une bonne partie de son comportement naturel.



Niveau de connaissances et de soins : Il faut connaître et bien répondre aux critères de bien-être de chaque animal. Il faut avoir un accès suffisant à un vétérinaire, à un refuge et à d’autres personnes pour soigner l’animal malade ou blessé.



Santé et sécurité humaine : L’animal ne doit pas menacer la sécurité publique ni être porteur de maladies transmissibles à l’humain.



Environnement : L’animal ne doit pas menacer les milieux indigènes par risque d’introduction de maladies ou en tant qu’espèce envahissante.



Conservation : La survie de l’animal ne doit pas être pas menacée par le commerce, légal ou non, et sa population en captivité doit être jugée stable.



Principe de précaution : Lorsqu’il manque de données scientifiques validées par les pairs ou lorsque ces données sont contradictoires et ne permettent pas de déterminer si l’animal répond aux critères susmentionnés, l’animal devrait être exclu de la liste.

Résumé et recommandations

Le Canada est connu pour sa faune et ses milieux sauvages, et les Canadiens tiennent à les protéger de la cruauté et des mauvais traitements. La plupart des provinces et territoires interdisent la possession d'espèces sauvages indigènes à la maison, car la pratique est jugée inacceptable. Mais le fait de permettre de garder des animaux sauvages exotiques en captivité indique une profonde partialité dans notre amour de la faune.

Nous ne pouvons plus ignorer la souffrance des millions d'animaux sauvages gardés dans les foyers canadiens. Les espèces exotiques et indigènes devraient jouir de la même protection au Canada. S'il est inacceptable de garder un huard ou un loup, il doit en être de même pour un perroquet ou un dingo.

Les gouvernements et particuliers peuvent prendre des mesures concrètes pour s'attaquer au problème des espèces sauvages en captivité et des risques associés. Le Canada peut faire

appliquer uniformément, dans l'ensemble de ses provinces et territoires, des lois plus strictes sur la possession d'animaux exotiques de compagnie et devenir un leader mondial dans la protection des animaux sauvages, tant à l'intérieur de ses frontières que dans le monde. Aussi, pour que les Canadiens cessent de vouloir garder ces animaux à la maison, le Canada peut faire changer les mentalités en sensibilisant le public sur les risques liés à la possession d'animaux exotiques.

Ce que Protection mondiale des animaux recommande fortement :

1. **Que les gouvernements provinciaux adoptent un cadre établissant une liste positive dotée de critères stricts pour mieux restreindre la possession d'animaux exotiques.**
2. **Que les particuliers s'engagent à ne jamais acheter d'animaux sauvages de compagnie.**

Photo ci-dessous : Loutres sauvages © CCO Creative Commons



References

- ¹ World Animal Protection commissioned Northstar Research Partners to examine exotic pet ownership in Canada. The survey is based on a nationally representative audience of 21,382 Canadians of which 1,009 are exotic pet owners.
- ² These figures refer to CITES-listed animals. Accessed through the CITES trade database, accessed 25 June 2019, <https://trade.cites.org/>
- ³ Warwick et al, 2018, Exotic pet suitability: Understanding some problems and using a labeling system to aid animal welfare, environment and consumer protection, *Journal of Veterinary Behavior*, Vol 26
- ⁴ Northstar Research Partners, Exotic Pet Ownership in Canada survey, 2019, n=1,009
- ⁵ Ibid
- ⁶ Ibid
- ⁷ Ibid
- ⁸ The projected number of servals kept as pets in Canada is 5,150. 3,647 exist in B.C. and 773 exist in Ontario.
- ⁹ Lockwood et al, 2019, When pets become pests: the role of the exotic pet trade in producing invasive vertebrate animals, *Front Ecol Environ*, Vol 17, Issue 6
- ¹⁰ Warwick et al, 2018, Exotic pet suitability: Understanding some problems and using a labeling system to aid animal welfare, environment and consumer protection, *Journal of Veterinary Behavior*, Vol 26
- ¹¹ Rose et al, 2014, Neurological dysfunction in a ball python (*Python regius*) colour morph and implications for welfare, *Journal of Exotic Pet Medicine*, Vol 23, Issue 3
- ¹² Allen, M & Oftedal, O. 2003, *Biology, Husbandry, and Medicine of the Green Iguana*, Chapter 4 - Nutrition in Captivity, Krieger Pub Co
- ¹³ D’Cruze et al, 2015, A star attraction: The illegal trade in Indian Star Tortoises, *Nature Conservation*, Vol 13
- ¹⁴ World Animal Protection, 2018, *Wild at Heart*, https://d31j74p4pxrfp.cloudfront.net/sites/default/files/nz_files/wild-at-heart-parrots-web-singles-lores-v3_1.pdf
- ¹⁵ Stratcom, 2018, Exotic Pet Ownership Qualitative Research
- ¹⁶ Stratcom, 2018, Exotic Pet Ownership Qualitative Research
- ¹⁷ 33 shelters were surveyed in association with Humane Canada, with representation across all major provinces.
- ¹⁸ Born Free USA, 2019, *Exotic Incidents Database*, <https://www.bornfreeusa.org/exotic-incidents-database/>
- ¹⁹ World Health Organisation, 2019, *Zoonotic disease: emerging public health threats in the Region*, <http://www.emro.who.int/about-who/rc61/zoonotic-diseases.html>
- ²⁰ Karesh et al, 2012, Ecology of zoonoses: natural and unnatural histories, *The Lancet*, Vol 380, Issue 9857
- ²¹ Wang and Cramer, 2014, Emerging Zoonotic Viral Diseases, *Scientific and Technical Review of the Office International des Epizooties*, Vol 33, Issue 2
- ²² Murphy D. & Oshin, F. 2015, Reptile-associated salmonellosis in children aged under 5 years in south west England, *Archives of Disease in Childhood*, Vol 100, Issue 4
- ²³ Ontario Ministry of Health and Long-Term Care, 2011, Recommendations to Prevent Disease and Injury associated with Petting Zoos in Ontario, http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/reference/Petting_Zoos_2018_en.pdf
- ²⁴ Government of Canada, 2014, *Public Health Notice – Outbreak of Salmonella infections related to contact with snakes and rodents used to feed them*, <https://www.canada.ca/en/publichealth/services/public-health-notices/2014/public-health-notice-outbreak-salmonella-infections-related-contact-snakes-rodents-used-feed-them.html>
- ²⁵ Government of Canada, 2018, *Reported cases from 1991 to 2016 in Canada - Notifiable diseases on-line*, <https://diseases.canada.ca/notifiable/charts?c=y>
- ²⁶ 7% of human infections with salmonella in the US are associated with having handled a reptile. Applying this incidence rate to the 167,454 reportable cases of salmonella in Canada is 11,722 – Chomel et al, 2007, Wildlife, Exotic Pets and Emerging Zoonoses, *Emerging Infectious Diseases*, Vol 13, Issue 1.
- ²⁷ Warwick et al, 2018, Exotic pet suitability: Understanding some problems and using a labeling system to aid animal welfare, environment and consumer protection, *Journal of Veterinary Behavior*, Vol 26
- ²⁸ Dorcas et al, 2012, Severe mammal declines coincide with proliferation of invasive Burmese pythons in Everglades National Park, *PNAS*, Issue 109, Vol 7
- ²⁹ U.S. Fish and Wildlife Service, 2012, *The cost of invasive species*, <https://www.fws.gov/verobeach/pythonpdf/costofinvasivesfactsheet.pdf>
- ³⁰ Invasive Species Council of BC, 2019, *Be a responsible pet owner, Don't let it loose!*, <https://bcinvasives.ca/commitments/dont-let-it-loose>
- ³¹ Invasive Species Initiative, *Red-eared slider*, <http://www.invasivespeciesinitiative.com/redeared-slider>
- ³² LafeberVet, 2012, *Basic Information Sheet: Red-eared Slider*, <https://lafeber.com/vet/basicinformation-red-eared-slider/>
- ³³ CBC, 2013, *Red-eared slider turtles invading B.C. lakes*, <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/red-eared-slider-turtles-invading-b-c-lakes-1.1386043>
- ³⁴ Northstar Research Partners, Exotic Pet Ownership in Canada survey, 2019 – projected number of red-eared slider turtles as pets is 50,550.
- ³⁵ CITES trade database, accessed 25 June 2019, <https://trade.cites.org/>
- ³⁶ World Animal Protection, 2018, *Wild at Heart*, https://d31j74p4pxrfp.cloudfront.net/sites/default/files/nz_files/wild-at-heart-parrots-web-singles-lores-v3_1.pdf
- ³⁷ D’Cruze et al, 2015, A star attraction: The illegal trade in Indian Star Tortoises, *Nature Conservation*, Vol 13
- ³⁸ World Animal Protection, 2018, *Wild at Heart*, https://d31j74p4pxrfp.cloudfront.net/sites/default/files/nz_files/wild-at-heart-parrots-web-singles-lores-v3_1.pdf
- ³⁹ CBC, 2015, *Wild & Dangerous: The World of Exotic Pets*. <https://www.cbc.ca/doczone/episodes//wild-dangerous-the-world-of-exotic-pets>
- ⁴⁰ Warwick et al, 2018, Exotic pet suitability: Understanding some problems and using a labeling system to aid animal welfare, environment and consumer protection, *Journal of Veterinary Behavior*, Vol 26
- ⁴¹ This analysis looked at provincial and territorial laws relating to exotic pet ownership. Provinces were assessed based on their intention to address the animal welfare, public health and safety and environmental issues associated with exotic pet ownership. Provinces whose laws provided specific guidance on exotic pet ownership and/or adopted a positive list framework were rewarded. Provinces whose laws contained loopholes or permit exemptions were marked down.
- ⁴² Belgium, Netherlands, Luxembourg, Malta and Norway have adopted positive lists.

Nous sommes Protection mondiale des animaux.

Nous mettons fin à l'inutile souffrance des animaux.

Nous incitons les décideurs à placer les animaux à l'ordre du jour mondial.

Nous faisons voir au monde l'importance des animaux dans nos vies.

Nous inspirons le monde à améliorer le sort des animaux.

Nous inspirons le monde à protéger les animaux.

Contact

Protection mondiale des animaux

90 Avenue Eglinton Est, Bur 960
Toronto, ON M4P 2Y3

T: 416 369 0044 SF: 1 800 363 9772

F: 416 369 0147

C: info@worldanimalprotection.ca

► fr.worldanimalprotection.ca  [/WorldAnimalProtectionCanada](https://www.facebook.com/WorldAnimalProtectionCanada)  [@MoveTheWorldCA](https://twitter.com/MoveTheWorldCA)